Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Expression française et Ouverture sur le Monde

Session 2003 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **3 h 00** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Les impressions et les sentiments dans le poème « Port » (2 questions) — Page 3

2. Immigration et démographie dans les pays européens (4 questions) — Page 4

3. Attitudes nationales envers l’immigration et droit de vote (2 questions) — Page 6

4. Arguments en faveur de l’immigration et harmonisation des politiques (2 questions) — Page 7

5. Application des règles d’acquisition de la nationalité française (1 question) — Page 8

6. L’immigration, une chance pour l’Union européenne (1 question) — Page 9

7. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) — Page 10

Sujet officiel (PDF) : https://bppierre.fr/assets/annales/bp-pierre/E5 - Expression française et ouverture sur le monde/2003/BP Pierre - E5 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2003 - 1-Sujet.pdf

1. Les impressions et les sentiments dans le poème « Port »

Le document 1 est un poème de Mohamed Dib situé dans le port de Bordeaux, où un navire vient de partir. La question invite à interpréter les impressions et sentiments du personnage présenté comme un immigré débarquant en France, puis à repérer les procédés d'écriture qui les expriment.

Question a. D'après le poème de Mohamed Dib, quels sont les impressions et les sentiments qui dominent chez cet immigré débarquant en France ?

Le personnage éprouve surtout la solitude, le désarroi et l'angoisse. Le paquebot vient de partir et il se retrouve face à Bordeaux, qui lui semble hostile : la pluie, le froid, les fumées et les quais gris composent un décor morne. La foule immobile ne lui offre aucun lien. Il souffre et cherche un refuge, mais ses questions restent sans réponse. Les mots « cauchemar », « insondable » et « asile » renforcent cette impression de détresse et de déracinement.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Solitude, désarroi, angoisse et déracinement dans une ville froide et sans refuge.

Question b. Quels sont les procédés employés par l'auteur pour rendre ces impressions et ces sentiments sensibles au lecteur ?

Le poète fait ressentir ce malaise par le décor et par la voix du personnage. Les notations visuelles (« gris », « fumées ») et sonores (« le port bruit ») installent une atmosphère sombre et pesante. Les images « un cauchemar fait d'eau et d'ennui » et « le soleil pend » transforment le paysage en reflet de la souffrance. Le passage du « je » au « tu » donne l'impression d'un dialogue avec soi-même. Enfin, les questions répétées, notamment « où seras-tu tranquille ? », soulignent le désarroi et l'absence de réponse.

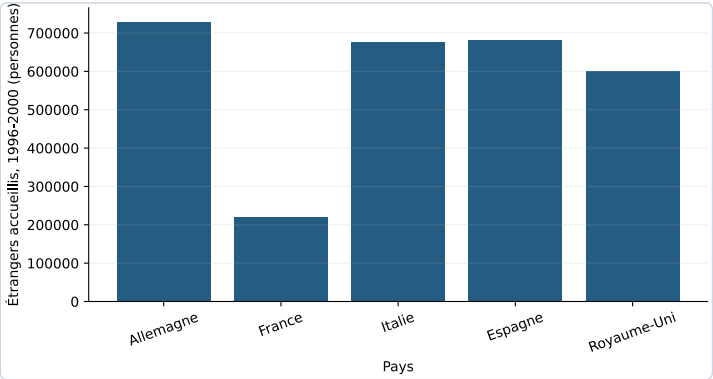
> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Décor sombre, images expressives, passage du « je » au « tu » et questions répétées traduisent le désarroi.

2. Immigration et démographie dans les pays européens

Le document 2a donne le nombre d'étrangers accueillis de 1996 à 2000 dans cinq pays, tandis que le document 2b présente les indicateurs de fécondité de l'Union européenne en 2001. Les tâches demandent de représenter et commenter les données, puis de les mettre en relation pour examiner le rôle démographique de l'immigration.

Question a. **À partir des données chiffrées du document 2a, réalisez un graphique comparatif pour les cinq pays.**

Le graphique en barres compare les cinq pays sur une même échelle. L'axe horizontal indique les pays et l'axe vertical le nombre d'étrangers accueillis entre 1996 et 2000. Les barres reprennent les valeurs arrondies du document 2a. Elles permettent de comparer directement les effectifs, sans les confondre avec des nombres annuels ou des taux. La France se distingue par une valeur nettement inférieure à celles des quatre autres pays.



✓ RÉPONSE À RETENIR

Graphique comparatif des étrangers accueillis de 1996 à 2000 dans les cinq pays.

Question b. **Commentez ce graphique.**

L'Allemagne arrive en tête avec 729 300 personnes accueillies. L'Espagne (682 000) et l'Italie (675 500) présentent des nombres proches, suivies du Royaume-Uni (600 000). La France est nettement en dernière position, avec 219 300 personnes. Le graphique révèle donc de forts écarts entre les pays, notamment entre l'Allemagne et la France. Ces valeurs correspondent à l'ensemble de la période 1996-2000 et non à une seule année.



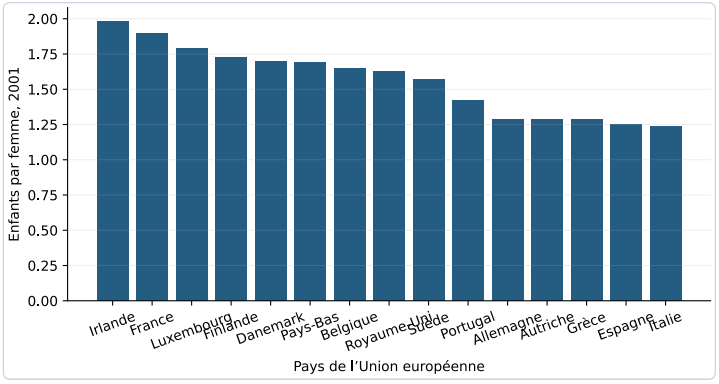
Nombre d'étrangers accueillis entre 1996 et 2000

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'Allemagne accueille le plus grand nombre, la France le moins ; Espagne, Italie et Royaume-Uni se situent entre les deux.

Question c. **Quelle conclusion tirez-vous du document 2b ?**

Le document 2b compare la fécondité dans quinze pays de l'Union européenne en 2001 au seuil de 2,1 enfants par femme, présenté comme nécessaire pour que la population ne diminue pas. Aucun pays n'atteint ce seuil. L'Irlande s'en approche le plus, avec 1,98 enfant par femme, tandis que l'Italie affiche la valeur la plus basse, 1,24. Les données signalent donc une fécondité insuffisante dans tous les pays recensés.



✓ RÉPONSE À RETENIR

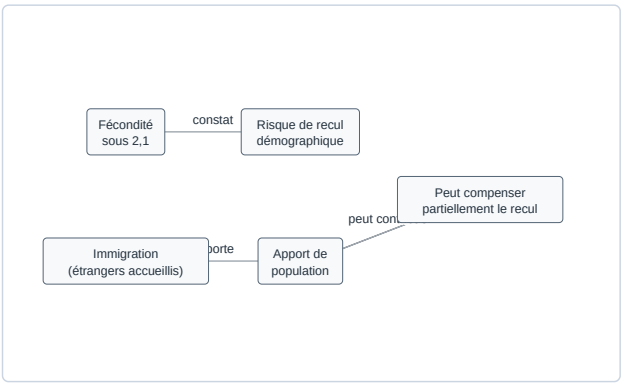
Les quinze pays présentés sont sous le seuil de renouvellement démographique de 2,1 enfants par femme.

Question d. **Mettez en relation les documents 2a et 2b. Quel rôle peut jouer l'immigration dans la démographie des pays européens ?**

Le document 2a montre que les cinq pays étudiés ont accueilli des effectifs importants d'étrangers entre 1996 et 2000. Le document 2b indique que la fécondité est inférieure au seuil de 2,1 enfants par femme dans chacun des quinze pays recensés. Ces données portent sur des pays et des périodes différents : elles ne prouvent pas un lien direct entre immigration et fécondité.

L'immigration apporte toutefois de nouveaux habitants et peut ainsi contribuer à compenser, en partie, une faible natalité et à ralentir le recul de la population. Elle ne garantit pas à elle seule le renouvellement démographique.

Fécondité et apport démographique de l'immigration



Mise en relation des documents 2a et 2b

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'immigration peut apporter de nouveaux habitants et contribuer à compenser partiellement le recul démographique.

3. Attitudes nationales envers l'immigration et droit de vote

Le document 3a expose trois modèles nationaux d'attitude envers l'immigration et relève les inquiétudes suscitées par les immigrés. Le document 3b est une carte du droit de vote des non-Européens, à croiser avec les modèles dans le tableau à compléter du document 4.

Question a. **Pourquoi Daniel Vernet estime-t-il que les responsables européens devraient s'attaquer au problème de l'immigration ?**

L'enquête de Livo Diamanti montre qu'en moyenne un quart des personnes interrogées voient les immigrés comme une source de préoccupation, voire de peur. Daniel Vernet estime que cette inquiétude appelle une réaction des responsables politiques européens : sans action, les partis xénophobes risquent de prospérer en exploitant ces sentiments. Il faut donc s'attaquer au problème pour empêcher que ces peurs ne deviennent un ressort de mobilisation politique.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Pour empêcher les partis xénophobes de prospérer en exploitant les peurs suscitées par les immigrés.

Question b. **À l'aide du texte du document 3a et de la carte du document 3b, complétez le tableau du document 4 et joignez-le à votre copie.**

Le document 3a distingue trois modèles : Grande-Bretagne et Espagne, crainte faible et ouverture forte ; Allemagne, crainte et ouverture faibles ; Italie, crainte forte et ouverture relativement grande. Le document 3b précise le statut du droit de vote des non-Européens.

Pays ou groupe de pays	Crainte forte	Crainte faible	Ouverture forte	Ouverture faible	Droit de vote non	Oui avec conditions	Droit de vote oui
Grande-Bretagne et Espagne		X	X			X Espagne	X Grande-Bretagne
Allemagne		X		X	X		
Italie	X		X		X		

La carte indique un droit reconnu au Royaume-Uni, accordé sous conditions en Espagne, et non reconnu en Allemagne et en Italie.

Tableau du document 4 complété

	CRAINTE		OUVERTURE		DROIT DE VOTE ACCORDE AUX IMMIGRES		
PAYS OU GROUPE DE PAYS	forte	faible	forte	faible	non	Oui avec conditions	oui
G.-Bretagne, Espagne		X	X			X	X
Allemagne		X		X	X		
Italie	X		X		X		

✓ RÉPONSE À RETENIR

Grande-Bretagne et Espagne : crainte faible, ouverture forte. Allemagne : crainte et ouverture faibles. Italie : crainte forte, ouverture relativement grande.

4. Arguments en faveur de l’immigration et harmonisation des politiques

Le document 5 présente des arguments démographiques et économiques concernant les besoins d’immigration en Europe. Il décrit également des pistes d’harmonisation des politiques migratoires, notamment en matière de lutte contre l’immigration clandestine, d’intégration et de droit d’asile.

Question a. **Relevez dans le texte les arguments en faveur d’une augmentation de l’immigration en Europe.**

Le texte présente des raisons démographiques et économiques. Si la baisse de la natalité se poursuit, l’Europe pourrait perdre 30 millions d’habitants en vingt-cinq ans, tandis que la part des actifs diminue avec l’allongement des études et la réduction de la durée du travail. L’immigration contribuerait à maintenir la population, à préserver l’équilibre de quatre à cinq actifs par retraité et à protéger les retraites. L’ONU prévoit ainsi un recours important à l’immigration. Enfin, des secteurs comme le BTP manquent de main-d’œuvre, et les besoins devraient croître dans la haute technologie.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L’immigration répondrait aux besoins démographiques, à la protection des retraites et aux pénuries de main-d’œuvre.

Question b. **Dans quels domaines une harmonisation des législations sur l’immigration est-elle envisagée ? Pour chaque domaine, donnez les moyens envisagés.**

Domaine	Moyens envisagés
Lutte contre l’immigration clandestine	Une directive alourdirait les pénalités contre les transporteurs de clandestins.
Intégration des immigrés réguliers	Créer un titre de séjour de longue durée harmonisé et permettre, à titre transitoire, la libre circulation dans les autres pays de l’Union aux titulaires d’un visa de longue durée.
Droit d’asile	Définir des normes minimales communes pour l’octroi du statut de réfugié.

Ces mesures visent à harmoniser les législations sur les étrangers et le droit d’asile afin de construire une politique européenne de l’immigration à long terme.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Trois domaines : lutte contre l’immigration clandestine, intégration des immigrés réguliers et règles communes d’octroi du statut de réfugié.

5. Application des règles d’acquisition de la nationalité française

Le document 6 présente les règles d’attribution et d’acquisition de la nationalité française. Il faut les appliquer au cas d’Amin, né en France en 1990 de parents tchadiens arrivés en France en 1986, et justifier les voies qu’il pourrait envisager.

Question 1. **À partir du document 6, appréciez le cas suivant : Amin est né en France en 1990 et ses parents tchadiens sont arrivés en France en 1986. À partir de quand peut-il acquérir la nationalité française ? Quelles sont les différentes manières qu’il peut envisager ? Justifiez votre réponse.**

La naissance en France ne suffit pas, à elle seule, à rendre Amin français. Le double droit du sol pourrait s’appliquer si l’un de ses parents est né au Tchad avant l’indépendance : Amin étant né en 1990, il précède l’exclusion applicable à partir du 1er janvier 1994. Le lieu de naissance des parents n’étant pas précisé, cette attribution à la naissance reste conditionnelle.

S’il réside habituellement en France depuis sa naissance, Amin peut réclamer la nationalité par manifestation de volonté entre 16 et 21 ans, avec cinq années de résidence. Dès 18 ans, il peut demander la naturalisation, sous conditions de résidence, de bonnes mœurs et d’assimilation. Il peut aussi l’acquérir par mariage après deux ans, si la communauté de vie se poursuit.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> À 16 ans, manifestation de volonté après cinq ans de résidence ; dès 18 ans, naturalisation sous conditions ; ou acquisition par mariage après deux ans. Français dès la naissance seulement si les conditions du double droit du sol sont réunies.

6. L’immigration, une chance pour l’Union européenne

La synthèse s’appuie sur les documents étudiés et sur les connaissances du candidat pour examiner les apports possibles de l’immigration à l’Union européenne. Elle demande aussi de présenter les conditions nécessaires à une coexistence harmonieuse pour les immigrés et les pays d’accueil.

Question Synthèse. À partir de vos connaissances et des documents étudiés, montrez en quoi l’immigration peut être une chance pour l’Union européenne et dites quelles conditions vous paraissent nécessaires pour qu’elle se fasse de manière harmonieuse, tant pour les immigrés que pour les pays d’accueil.

Introduction. L’immigration peut répondre à des besoins européens et enrichir la société, à condition de ne pas réduire les personnes migrantes à leur utilité économique.

Un apport démographique et économique. En 2001, la fécondité est inférieure au seuil de renouvellement de 2,1 enfants par femme dans tous les pays cités. Le document 5 évoque aussi des besoins de main-d’œuvre, notamment dans le BTP et les secteurs technologiques, ainsi que le financement des retraites. Mais le poème de Mohamed Dib rappelle la solitude et la souffrance que peut entraîner l’exil.

Les conditions d’une coexistence harmonieuse. Il faut une politique européenne cohérente, des règles claires pour l’accueil et l’asile, et l’accès effectif aux droits, à l’emploi et à l’apprentissage de la langue. La lutte contre les discriminations et la reconnaissance des parcours favorisent l’intégration. Le document 3a montre que les peurs varient selon les pays : le dialogue est donc essentiel.

Conclusion. Organisée dans le respect des personnes, l’immigration peut devenir une chance partagée.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’immigration peut bénéficier à l’Europe si une politique d’accueil cohérente garantit les droits, l’intégration et le respect des personnes.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2003)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve d'Expression française et Ouverture sur le Monde, session 2003, porte le titre « Immigration : une chance pour l'Europe ? », dure 3 h 00 et est affectée du coefficient 3. Aucun code sujet distinct n'est imprimé. À partir d'un poème et de documents démographiques, sociaux et juridiques, elle évalue l'analyse, l'interprétation de données, l'application de règles et la synthèse argumentée.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le document 2b indique un seuil de 2,1 enfants par femme pour que la population d'un pays ne diminue pas.
- Le droit du sang attribue la nationalité française à l'enfant dont au moins un parent est français.
- Le droit du sol concerne notamment l'enfant né en France de parents inconnus ou apatrides.
- Le document 5 aborde la lutte contre l'immigration clandestine, l'intégration des immigrés réguliers et le droit d'asile.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour le graphique, indiquez un titre, les pays, une échelle adaptée et les unités, puis reportez fidèlement les cinq valeurs.
- Distinguez les nombres d'étrangers accueillis des indicateurs de fécondité et précisez ce que mesure chaque document.
- Pour le tableau, croisez les modèles du document 3a avec les informations de la carte du document 3b.
- Dans la synthèse, appuyez les arguments sur les documents et indiquez des conditions pour les immigrés comme pour les pays d'accueil.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire le graphique comparatif demandé à partir du document 2a ?

Choisissez une représentation comparative lisible, avec un titre, les cinq pays, une échelle régulière et une unité clairement indiquée. Reportez chaque valeur sans les confondre, puis commentez les écarts observés.

Q : Que signifie le seuil de 2,1 enfants par femme dans le document 2b ?

Selon le document, il faut au moins 2,1 enfants par femme pour que la population d'un pays ne diminue pas. Toutes les valeurs présentées sont inférieures à ce seuil, ce qui éclaire la question du renouvellement démographique.

Q : Comment organiser son temps et ses réponses dans cette épreuve ?

L'épreuve dure trois heures et les six questions représentent respectivement 7, 12, 10, 8, 5 et 18 points, soit 60 points au total. Répartissez le temps en fonction de ces poids et réservez du temps au graphique et à la synthèse.

Q : Quels éléments faut-il particulièrement soigner pour la notation ?

Répondez à toutes les sous-questions, justifiez vos interprétations à l'aide des documents et joignez le tableau complété demandé. Le barème attribue des points aux questions et distingue des compétences d'expression française et d'ouverture sur le monde.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bppierre.fr/assets/annales/bp-pierre/E5 - Expression française et ouverture sur le monde/2003/BP Pierre - E5 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2003 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Pierre : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.